

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**  
**TOUTES SPÉCIALITÉS**  
**SECOND GROUPE D'ÉPREUVES**  
**SESSION 2011**  
**MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**  
**ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE**

---

**Éléments de corrigé n°ME 1.4**

---

*Ce corrigé est indicatif.*

*Il convient d'évaluer la pertinence et la cohérence des propositions faites par le candidat.*

**1. Caractérissez l'organisation ACT'In (type, taille, but, ressources, système de décision) et présentez sa finalité.**

Type : Organisation à but non lucratif, association de loi 1901

Taille : effectif : 20 salariés

But : non lucratif ; services aux chômeurs en matière de recherche d'emplois.

Ressources :

- *humaines* : salariés (20 personnes) et bénévoles
- *financières* : subventions de la commune, prix de la location de mobylette (« prix défiant toute concurrence »)
- *matérielles* : local, parc de cyclomoteurs

**2. À quelle évolution de son environnement l'organisation ACT'In est-elle confrontée ?**

Le marché du travail en France a connu de tristes records ces dernières années (10 % de chômeurs en 2010 contre 7,5 % en 2008).

La mission d'insertion professionnelle de l'association ACT'In est donc plus difficile à remplir, elle doit redoubler d'efforts pour l'accomplir.

**3. Identifiez les décisions qui ont été prises pour améliorer le service rendu malgré les contraintes de l'environnement.**

Les décisions prises ont été les suivantes :

- **Signer une charte avec une commune avoisinante** afin de proposer un service intercommunal et de percevoir des subventions supplémentaires.
- **Mettre en place un livret d'accueil** visant à aider le bénéficiaire du service à organiser ses rendez-vous et à trouver les interlocuteurs adéquats.

**4. Identifiez le problème de management de cette organisation.**

L'augmentation du nombre de chômeurs pose un problème de financement :

- nécessité d'augmenter les moyens d'encadrement (salariés, bénévoles)
- et les moyens matériels (acquisition de moyens de transport proposés aux chômeurs...)

**5. Pour résoudre ce problème de management, quelles solutions l'organisation peut-elle envisager ?**

- Demande de subventions à la mairie, aux collectivités territoriales
- Augmentation du prix de la location des mobylettes
- Recherche du mécénat